

Le tribunal de commerce de Périgueux a prononcé la liquidation judiciaire d'[OXFLO](#) (siège social à Lusignac/Dordogne, 7 salariés), spécialiste du reconditionnement de téléphones portables en fin d'année. En 2019, la TPE avait pourtant raflé le Prix de la start-up de l'année au concours Néo Aquitains du journal Sud Ouest.